

**Fonds mondial pour la nature
Canada – World Wildlife Fund
Canada et Fondation du Fonds
mondial pour la nature Canada –
World Wildlife Fund Canada
Foundation**

États financiers cumulés
30 juin 2014



Le 10 octobre 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de

**Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada et
Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife
Fund Canada Foundation**

Nous avons effectué l'audit des états financiers cumulés ci-joints du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada et de la Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada Foundation (collectivement appelés ci-après « WWF-Canada »), qui comprennent l'état cumulé de la situation financière au 30 juin 2014, et les états cumulés des résultats et de l'évolution des soldes des fonds, des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers cumulés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers cumulés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers cumulés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers cumulés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers cumulés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers cumulés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers cumulés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers cumulés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
North American Centre, 5700 Yonge Street, Suite 1900, North York, Ontario, Canada M2M 4K7
Tél. : +1 416 218 1500, Téléc. : +1 416 218 1499, www.pwc.com/ca/fr*



Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers cumulés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, WWF-Canada tire des produits de dons provenant du grand public dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de WWF-Canada et nous n'avons donc pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de l'excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 30 juin 2014 et 2013, de l'actif à court terme aux 30 juin 2014 et 2013, et de l'actif net au 1^{er} juillet et au 30 juin de chacun des exercices clos les 30 juin 2014 et 2013. Notre opinion d'audit sur les états financiers cumulés pour l'exercice clos le 30 juin 2013 a été modifiée en conséquence en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers cumulés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de WWF-Canada au 30 juin 2014, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

WWF-Canada

État cumulé de la situation financière

Au 30 juin 2014

(en milliers de dollars)

	2014 \$	2013 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 348	8 817
Placements (note 4)	16 326	14 294
Comptes débiteurs (note 5 b))	485	445
Charges payées d'avance et autres actifs	356	337
	<hr/>	<hr/>
	26 515	23 893
Immobilisations corporelles (note 6)		
	<hr/>	<hr/>
	343	345
	<hr/>	<hr/>
	26 858	24 238
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	<hr/>	<hr/>
	1 843	1 558
Soldes des fonds		
Fonds de fonctionnement		
Fonds non affectés	1 000	940
Fonds affectés	9 365	8 254
	<hr/>	<hr/>
	10 365	9 194
Fonds de dons planifiés		
	897	1 277
Fonds d'immobilisations		
Fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations (note 7)	13 410	11 864
Fonds d'immobilisations corporelles	343	345
	<hr/>	<hr/>
	13 753	12 209
	<hr/>	<hr/>
	26 858	24 238

Engagements (note 11)

Approuvé par le conseil d'administration,

_____, administrateur _____, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

WWF-Canada

État cumulé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds Exercice clos le 30 juin 2014

(en milliers de dollars)

					2014	2013
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds en fiducie et autres fonds d'immobi- lisations \$	Fonds de dons planifiés \$	Fonds d'immo- bilisations corporelles \$	Total \$	Total \$
Produits						
Dons						
Particuliers	10 376	18	2 410	-	12 804	12 588
Sociétés	4 106	-	-	-	4 106	3 939
Fondations	2 862	-	-	-	2 862	2 191
Autres organismes sans but lucratif	240	-	-	-	240	229
Gouvernement	262	-	-	-	262	172
Famille de WWF (note 5 a))	2 808	-	-	-	2 808	2 753
Vente de produits, promotion d'événements et droits	1 454	-	-	-	1 454	1 872
Revenu de placement	171	335	-	-	506	485
	22 279	353	2 410	-	25 042	24 229
Charges						
Conservation						
Mise en œuvre des programmes	11 154	-	-	-	11 154	10 910
Recherches et subventions	3 527	-	-	-	3 527	2 416
Sensibilisation à la conservation	3 400	-	-	-	3 400	3 407
Lobbying	120	-	-	-	120	167
	18 201	-	-	-	18 201	16 900
Financement et administration (notes 9 et 10)	5 750	60	166	-	5 976	5 712
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	173	173	399
	23 951	60	166	173	24 350	23 011
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) avant les variations de la juste valeur des placements	(1 672)	293	2 244	(173)	692	1 218
Variations de la juste valeur des placements	5	1 638	-	-	1 643	1 128
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) pour l'exercice	(1 667)	1 931	2 244	(173)	2 335	2 346
Soldes des fonds à l'ouverture de l'exercice	9 194	11 864	1 277	345	22 680	20 334
Virements interfonds	2 838	(385)	(2 624)	171	-	-
Soldes des fonds à la clôture de l'exercice	10 365	13 410	897	343	25 015	22 680

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

WWF-Canada

État cumulé des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds Exercice clos le 30 juin 2014

(en milliers de dollars)

							2014	2013	
	Arctique	Change- ments climati- ques et énergie	Océans	Eau douce	Réduction de l'em- preinte	Conservation à l'échelle mondiale	Général	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits									
Dons									
Particuliers	510	1	179	125	-	209	9 352	10 376	10 033
Sociétés	1 505	206	499	858	559	3	476	4 106	3 939
Fondations	84	168	1 578	817	25	19	171	2 862	2 191
Autres organismes sans but lucratif	68	10	29	-	-	-	133	240	229
Gouvernement	117	10	108	-	-	27	-	262	172
Famille de WWF (note 5 a)	2 439	1	368	-	-	-	-	2 808	2 753
Vente de produits, promotion d'événements et droits	-	25	-	65	-	-	1 364	1 454	1 872
Revenu de placement	-	-	19	3	-	-	149	171	140
	4 723	421	2 780	1 868	584	258	11 645	22 279	21 329
Charges									
Conservation									
Mise en œuvre des programmes	3 510	1 130	2 931	1 279	701	615	988	11 154	10 910
Recherches et subventions	2 641	30	166	265	31	389	5	3 527	2 416
Sensibilisation à la conservation	-	-	-	-	-	-	3 400	3 400	3 407
Lobbying	2	4	8	1	-	105	-	120	167
	6 153	1 164	3 105	1 545	732	1 109	4 393	18 201	16 900
Financement et administration (notes 9 et 10)	-	-	-	-	-	-	5 750	5 750	5 506
	6 153	1 164	3 105	1 545	732	1 109	10 143	23 951	22 406
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) avant les variations de la juste valeur des placements	(1 430)	(743)	(325)	323	(148)	(851)	1 502	(1 672)	(1 077)
Variations de la juste valeur des placements	(11)	-	-	-	-	-	16	5	(49)
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) pour l'exercice	(1 441)	(743)	(325)	323	(148)	(851)	1 518	(1 667)	(1 126)
Soldes des fonds à l'ouverture de l'exercice	4 090	906	1 423	554	609	576	1 036	9 194	7 968
Virements interfonds (note 3)									
Fonds de fonctionnement	1 103	352	986	345	221	630	(3 637)	-	-
Fonds d'immobilisations corporelles	(7)	-	-	-	-	-	(164)	(171)	(30)
Fonds de dons planifiés	75	-	1	540	-	-	2 008	2 624	2 017
Virement de la Fondation	-	-	20	40	32	1	292	385	365
	3 820	515	2 105	1 802	714	356	1 053	10 365	9 194
Soldes des fonds à la clôture de l'exercice	3 820	515	2 105	1 802	714	356	1 053	10 365	9 194
Fonds non affectés	-	-	-	-	-	-	1 000	1 000	940
Fonds affectés	3 820	515	2 105	1 802	714	356	53	9 365	8 254
	3 820	515	2 105	1 802	714	356	1 053	10 365	9 194

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

WWF-Canada

État cumulé des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2014

(en milliers de dollars)

	2014 \$	2013 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	2 335	2 346
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	173	399
Variations de la juste valeur des placements	(1 643)	(1 128)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	(40)	248
Charges payées d'avance et autres actifs	(19)	27
Comptes créditeurs et charges à payer	285	654
	<hr/> 1 091	<hr/> 2 546
Activités d'investissement		
Achats d'immobilisations corporelles	(171)	(30)
Cession de placements, montant net	(389)	843
	<hr/> (560)	<hr/> 813
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	531	3 359
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<hr/> 8 817	<hr/> 5 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<hr/> 9 348	<hr/> 8 817

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

(en milliers de dollars)

1 Mode de présentation

Ces états financiers cumulés sont les états financiers cumulés des deux entités, à savoir le Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada (le « Fonds ») et la Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada Foundation (la « Fondation ») (collectivement appelés ci-après « WWF-Canada »). Le Fonds, organisme de bienfaisance enregistré au Canada, a été formé pour recueillir, gérer et distribuer des fonds auprès d'organismes ou de particuliers qui se consacrent à la conservation de la faune, de la flore, de la forêt, du paysage, de l'eau, du sol et d'autres ressources naturelles au Canada et ailleurs par l'entremise de travaux de recherche et d'enquête, de programmes de sensibilisation à tous les niveaux, d'information et de publicité, de travaux de coordination et de coopération avec d'autres intéressés, ou par tout autre moyen approprié. Organisme de bienfaisance enregistré au Canada, la Fondation est l'entité juridique responsable de la gestion des apports devant être maintenus dans des fonds en fiducie et d'autres fonds d'immobilisations déterminés par le conseil d'administration.

Les états financiers audités de chacune des entités aux 30 juin 2014 et 2013 et pour les exercices clos les 30 juin 2014 et 2013 sont également disponibles.

2 Objectifs de conservation

Les priorités absolues de WWF-Canada sont les changements climatiques, l'eau et les êtres humains :

- Les changements climatiques sont les plus graves problèmes de conservation auxquels notre planète fait face, tant sur l'eau que sur la terre ferme. Le Canada peut et doit ouvrir la voie en matière d'atténuation, d'adaptation et de création d'une économie verte renouvelable et prospère.
- Principe vital essentiel à toutes les collectivités humaines, l'eau est la plus importante source mondiale de biodiversité. Elle est également la plus importante richesse du Canada. Il nous appartient de donner l'exemple en ce qui a trait à la conservation des écosystèmes d'eau douce et marins.
- Chaque geste individuel et collectif compte pour les autres espèces et pour la planète. Grâce à sa diversité, le peuple canadien a un lien avec tous les autres pays. Le monde a de l'importance pour le Canada, et le Canada a de l'importance pour le monde.

Les objectifs prioritaires de WWF-Canada en matière de conservation sont les suivants.

Arctique

La perte de glace marine dans l'Arctique est le premier signe des changements climatiques, et le plus tangible. Les collectivités et les espèces du Nord sont déjà menacées. WWF-Canada veut établir un refuge international qui protège l'habitat du Haut-Arctique au bénéfice des espèces dépendantes de la glace, et est au cœur d'un réseau d'aires de protection contribuant à la conservation d'au moins 50 % des écosystèmes arctiques au moyen de réformes gouvernementales novatrices. WWF-Canada cherche également à réorienter les politiques et les pratiques en Arctique, de l'exploitation à l'intendance, en rendant possible une gestion des écosystèmes s'appuyant sur la résilience, en mettant en place des pratiques exemplaires en matière de transport des marchandises, de pêche et de mise en valeur des hydrocarbures, et en facilitant une saine gouvernance.

(en milliers de dollars)

Changements climatiques et énergie

Les changements climatiques sont les plus graves problèmes de conservation auxquels notre planète fait face. Pour les surmonter, nous devons transformer notre façon de produire et d'utiliser l'énergie. WWF-Canada veut amener le Canada à mettre en place un plan articulé autour de l'énergie renouvelable et catalyser l'adoption des véhicules électriques.

Océans

Le Canada compte trois océans et davantage de rives que tout autre pays. Pour contrer la pression croissante exercée sur les ressources naturelles et le déclin de la santé des océans, WWF-Canada veut catalyser une transition vers des produits de la mer renouvelables, une saine gestion et une économie durable des océans afin que les trois océans du Canada demeurent riches, tant sur le plan écologique qu'économique.

Eau douce

Le Canada est parmi les plus importants pays au monde en matière d'approvisionnement renouvelable en eau. L'eau connaît une demande croissante, et l'utilisation que le Canada réserve à son eau va de plus en plus souvent à l'encontre des besoins de la nature. WWF-Canada s'engage à protéger et à restaurer le flux naturel et la qualité de l'eau dans les rivières canadiennes, et à utiliser ses réussites pour catalyser un changement durable dans la réglementation des eaux à l'échelle internationale.

Réduction de l'empreinte

WWF-Canada s'efforce de mobiliser les Canadiens en proposant des solutions et des gestes concrets que les particuliers et les entreprises peuvent poser, à la maison comme au travail. Ce faisant, nous assurerons une planète vivante pour les êtres humains et la nature.

Conservation à l'échelle mondiale

À l'instar de nombre de Canadiens, WWF-Canada fait partie d'une famille d'envergure internationale. Dans le cadre de ses activités au Canada, WWF-Canada assure le leadership et le soutien canadiens qui permettront de mener à bien les programmes et initiatives d'envergure mondiale ayant une importance pour le Canada et les Canadiens.

3 Principales méthodes comptables

Les états financiers cumulés de WWF-Canada ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCCOSBL »). La totalité des produits et des charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

(en milliers de dollars)

Constatation des produits

WWF-Canada comptabilise les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

- Les apports grevés d'affectations destinés particulièrement aux projets de conservation sont attribués au fonds approprié lorsqu'ils sont reçus, ou reportés et constatés dans le fonds de fonctionnement général s'ils sont liés à un projet de conservation qui ne s'inscrit pas dans le cadre d'un projet prioritaire.
- Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement général lorsqu'ils sont reçus.

Le revenu de placement est constaté à titre de produits lorsqu'il est gagné. Les autres produits (tirés notamment de la vente de produits, de la promotion d'événements et des droits) sont constatés lorsque le service est rendu ou le bien, vendu.

Fonds

- Fonds de fonctionnement

Les fonds de fonctionnement comprennent des apports grevés et non grevés d'affectations.

- Les fonds de fonctionnement affectés représentent les objectifs prioritaires de l'organisme en matière de conservation (note 2).

Certains programmes de conservation ne sont pas instaurés avant qu'une quantité appropriée de fonds particuliers ou de dons promis ne soient reçus. WWF-Canada planifie de manière à ce que les fonds particuliers disponibles et les dons promis reçus dépassent les charges connexes prévues pour les trois ou cinq mois à venir. En général, les fonds reçus sont utilisés dans les douze mois qui suivent, mais parfois ces fonds ont trait à des programmes et à des engagements pluriannuels et sont conservés pendant plus de douze mois.

- Le fonds de fonctionnement général représente le solde des revenus discrétionnaires non dépensés et des apports grevés d'affectations au titre de projets de conservation qui ne s'inscrivent pas dans un programme prioritaire. Dans la mesure où ils ne sont pas nécessaires au fonctionnement général, les revenus discrétionnaires sont virés, au besoin, pour financer divers projets des programmes de conservation.
- Fonds de dons planifiés
 - Le fonds de dons planifiés correspond aux montants reçus de legs provenant du programme de dons planifiés qui n'ont pas servi au financement des programmes de conservation en cours.
 - Tous les legs provenant du programme de dons planifiés sont initialement comptabilisés dans le fonds de dons planifiés. Les fonds affectés par les donateurs à des programmes particuliers sont virés aux fonds de fonctionnement visés. Les administrateurs établissent le montant des fonds à affecter au fonds de fonctionnement général pour chaque exercice.

(en milliers de dollars)

- Fonds d'immobilisations

- Fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations

Les fonds en fiducie et les autres fonds d'immobilisations correspondent aux biens donnés qui sont destinés à être détenus en fiducie et dans d'autres fonds d'immobilisations déterminés par le conseil d'administration (note 7).

- Fonds d'immobilisations corporelles

Le fonds d'immobilisations corporelles correspond au montant net de l'investissement de WWF-Canada en immobilisations corporelles, lesquelles sont mentionnées à la note 6. Les montants qui sont nécessaires à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou qui représentent des immobilisations offertes sont virés du fonds de fonctionnement général au fonds d'immobilisations corporelles.

Actifs et passifs financiers

WWF-Canada évalue initialement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer à la juste valeur; par la suite, ils sont évalués au coût après amortissement.

WWF-Canada évalue initialement à la juste valeur ses placements présentés dans l'état cumulé de la situation financière. Pour les évaluations subséquentes, WWF-Canada a choisi d'évaluer ses placements à la juste valeur et de comptabiliser les variations de la juste valeur dans les états cumulés des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds. Les coûts de transactions liés à l'acquisition et à la cession de placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les actifs financiers, autres que ceux qui sont évalués à la juste valeur, sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe un indice de dépréciation possible des actifs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse ainsi que des placements très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Immobilisations corporelles

Les montants nécessaires à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont virés des fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles acquises pour des projets internationaux particuliers sont comptabilisées en charges immédiatement à l'acquisition. Les œuvres d'art sont inscrites à l'actif, mais elles ne sont pas amorties étant donné que leur valeur augmente. Les immobilisations corporelles offertes sous forme de dons sont constatées à leur juste valeur estimative à la date de l'acquisition. Si la juste valeur ne peut être raisonnablement établie, l'immobilisation corporelle offerte sous forme de don est constatée à sa valeur nominale.

(en milliers de dollars)

Les immobilisations corporelles détenues aux fins des activités courantes sont inscrites à l'actif et amorties comme suit :

Mobilier et agencements	selon la méthode linéaire, sur huit ans
Améliorations locatives	selon la méthode linéaire, sur la durée du bail
Logiciels	selon la méthode linéaire, sur deux ans
Matériel informatique	selon la méthode linéaire, sur trois ans
Matériel de bureau	selon la méthode linéaire, sur trois ans

Contrats de location, charges locatives et avantages incitatifs à la location reportés

Les contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location simple où les paiements de location sont initialement comptabilisés dans les charges locatives et ajustés sur une base linéaire sur la durée du contrat. L'écart entre la charge locative calculée sur une base linéaire et les paiements de location prévus au contrat est inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer.

Les avantages incitatifs à la location reportés sont constitués d'avantages en trésorerie que WWF-Canada a reçus des locateurs aux termes des contrats de location. Les avantages incitatifs à la location sont amortis sur la durée du contrat de location connexe. La partie non amortie des avantages incitatifs à la location est incluse dans les comptes créditeurs et charges à payer.

Matériel et services offerts sous forme de dons

Le matériel et les services offerts sous forme de dons (dons en nature autres que les immobilisations corporelles) ne sont pas constatés dans l'état cumulé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds. Le montant représentant l'espace publicitaire, le temps d'antenne et les services juridiques offerts sous forme de dons et présenté dans les notes annexes est basé sur l'information fournie par les fournisseurs de services respectifs. WWF-Canada reçoit également des services substantiels de la part de bénévoles, qui sont offerts sous forme de temps. Étant donné qu'il est difficile d'établir la valeur de ces services, ceux-ci ne sont pas reflétés dans les présents états financiers cumulés.

Devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Répartition des charges

WWF-Canada gère ses activités par service afin de maximiser l'efficacité et la productivité. Les services contribuent à plus d'une fonction et soutiennent les fonctions qui ont des répercussions sur l'ensemble des services. Lors de la présentation des résultats financiers, diverses répartitions sont effectuées, de manière appropriée et cohérente, afin de refléter le coût estimatif des activités qui contribuent aux objectifs et aux résultats de WWF-Canada.

(en milliers de dollars)

Les coûts réels sont répartis selon les critères suivants :

- Frais de marketing et de financement

Les services de marketing et de financement soutiennent plusieurs secteurs, dont l'éducation, la sensibilisation à la conservation, la réduction de l'empreinte et le financement. Une tranche de ces frais est attribuée à la sensibilisation en fonction de l'objectif de la communication.

- Frais de communication

Le service des communications se concentre principalement sur la promotion des objectifs, des stratégies, des communications et des enjeux liés aux programmes de conservation. Les coûts sont répartis en fonction d'une estimation du temps alloué.

- Frais de soutien général

Frais de ressources humaines – en fonction de l'effectif.

Frais de financement, d'administration et de TI – en fonction d'une estimation des services affectés à la conservation et au financement.

Frais liés aux installations et à l'infrastructure – en fonction d'une estimation du nombre de pieds carrés utilisés par chaque fonction.

Frais de gestion générale – en fonction d'une estimation du temps alloué.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers cumulés conformément aux NCCOSBL, la direction doit faire des estimations et élaborer des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des éventualités à la date des états financiers cumulés, ainsi que sur les produits et charges durant l'exercice visé. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

4 Placements

	2014	2013
	\$	\$
Titres à revenu fixe i)	7 419	7 219
Titres de capitaux propres	8 284	7 075
Fonds en gestion commune d'actions	623	-
	<hr/>	<hr/>
	16 326	14 294
	<hr/>	<hr/>

WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

- i) Les titres à revenu fixe se composent d'obligations et d'instruments du marché monétaire. Au 30 juin 2014, l'échéance de ces titres s'établissait entre septembre 2014 et décembre 2108 (entre juin 2014 et juin 2108, en 2013), les taux d'intérêt variant entre 1,31 % et 7,40 % (entre 1,36 % et 7,40 %, en 2013).

Au 30 juin 2014, les placements comprennent un montant de 4 368 \$ (3 954 \$ en 2013) qui devra être réglé en dollars américains.

5 Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont effectuées dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

- a) La famille de WWF représente un apparenté, car ses membres sont sous une influence notable commune en raison de leur relation avec World Wide Fund for Nature International (« WWF International »).

Au cours de l'exercice, WWF-Canada a reçu des montants de divers membres de la famille de WWF au titre du financement de projets, comme il est indiqué ci-dessous. Les sorties de fonds connexes sont inscrites à titre de subventions ou de charges liées à la mise en œuvre de programmes.

	2014 \$	2013 \$
International	308	982
Pays-Bas	868	1 082
Royaume-Uni	564	170
États-Unis	572	359
Suède	378	126
Belgique	61	-
Suisse	26	-
Allemagne	30	34
Singapour	1	-
	<hr/>	<hr/>
	2 808	2 753

Par suite de la convention sur l'organisation nationale (National Organization Agreement) conclue entre WWF-Canada et WWF International en date du 6 juin 1995, WWF-Canada verse des droits à WWF International, dont le siège social est à Gland, en Suisse, en contrepartie de services et d'avantages essentiellement liés à la mise en œuvre du programme de conservation et à la sensibilisation. Ces droits se sont établis à 1 530 \$ (1 439 \$ en 2013).

WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

- b) Au 30 juin 2014, WWF-Canada avait des montants à recevoir de divers membres de la famille de WWF au titre du financement de projets et de dépenses remboursables qui s'élevaient à 203 \$ (64 \$ en 2013). Ces montants sont inclus dans les comptes débiteurs.

6 Immobilisations corporelles

	2014		2013	
	Coût \$	Amortis- sément cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Mobilier et agencements	463	311	152	190
Améliorations locatives	1 368	1 336	32	25
Logiciels	164	163	1	5
Matériel informatique	774	639	135	104
Matériel de bureau	143	137	6	4
Œuvres d'art	17	-	17	17
	2 929	2 586	343	345

Au cours de l'exercice, des actifs entièrement amortis ayant cessé d'être utilisés dont le coût initial s'établissait à 638 \$ ont été radiés.

7 Fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations

Le détail du fonds en fiducie et des autres fonds d'immobilisations s'établit comme suit :

	2014 \$	2013 \$
Signatures Fund	461	410
Canadian Conservation Trust	4 561	4 053
200 Canadians Trust	2 325	2 066
"1001" Nature Trust	2 817	2 477
Beryl Ivey Fund	1 271	1 113
Brocklehurst-Jourard Education Fund	1 131	1 005
The Kenneth M. Molson Fund for Endangered Birds	211	187
The Sobey Fund for Oceans	633	553
	13 410	11 864

Les fonds sont investis de manière à procurer un revenu et à préserver le capital. Tous les ans, un pourcentage de la juste valeur moyenne des placements des deux exercices précédents de chacun des fonds est viré aux fonds de fonctionnement. Ce pourcentage s'est établi à 3,5 % en 2014 et en 2013.

WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

Signatures Fund

Ce fonds se compose de trésorerie reçue de WWF International devant être utilisée pour augmenter le nombre d'adhésions. Les fonds sont disponibles pour payer les frais d'administration de WWF-Canada. Le capital peut servir à des activités de financement particulières, à la discrétion du conseil d'administration.

Canadian Conservation Trust

Cette fiducie a été formée grâce aux fonds reçus au titre d'une campagne de souscription pour la protection des forêts tropicales humides, auxquels se sont ajoutés au fil des ans des legs non affectés et des apports. Elle comprend aussi des attributions, établies annuellement par le conseil d'administration, de fonds provenant des legs au programme de dons planifiés de WWF-Canada, déduction faite des charges liées à ce programme. Les produits peuvent servir à contrebalancer les frais liés aux programmes de conservation. Le capital peut être affecté aux projets spéciaux, à la discrétion du conseil d'administration.

200 Canadians Trust

Cette dotation permanente correspond aux apports de particuliers qui s'intéressent à la conservation du patrimoine naturel du Canada. Les produits peuvent servir à contrebalancer les frais d'administration de WWF-Canada. Les particuliers peuvent en devenir membres seulement s'il y a des postes vacants, et ils doivent fournir un apport de 5 \$.

“1001” Nature Trust

Cette dotation permanente a été créée comme un programme de WWF International visant à promouvoir la cause de la conservation. Les particuliers peuvent en devenir membres en effectuant un apport de 25 \$ US, dont la moitié est transmise à WWF International. Le solde est placé dans la fiducie afin de générer des produits qui servent à assumer une partie des frais d'administration. Les dons subséquents sont aussi placés dans la fiducie afin de générer des produits qui servent à assumer une partie des frais d'administration de WWF-Canada.

Beryl Ivey Fund

Le Beryl Ivey Fund a été créé à titre de dotation permanente en 2008 grâce à un don de la succession de Beryl Ivey, ancienne membre du conseil d'administration qui a donné son appui à WWF-Canada durant de nombreuses années. Les produits seront affectés à des projets de conservation de la zone carolinienne du sud-ouest de l'Ontario.

Brocklehurst-Jourard Education Fund

Ce fonds correspond à un don provenant de la succession de Marilyn Anne Brocklehurst-Jourard, à partir duquel une dotation permanente a été établie. Il génère des produits qui sont attribués au programme éducatif de WWF-Canada, lequel s'adresse aux enfants de 4 à 14 ans et porte principalement sur la protection et la préservation des animaux sauvages et de leur habitat.

WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

The Kenneth M. Molson Fund for Endangered Birds

Cette dotation permanente a été établie en 1997 et a reçu des apports annuels durant cinq ans, soit jusqu'en 2001. Les autres fonds proviennent du Fonds, dont l'apport compte pour 50 %. Les produits du fonds servent aux projets de sauvegarde des espèces d'oiseaux en voie de disparition.

The Sobey Fund for Oceans

The Sobey Fund for Oceans a été créé à titre de dotation permanente en 2011 grâce à un don de la Donald R. Sobey Foundation. Les produits serviront au Programme marin de WWF-Canada dans la région Atlantique, qui vise à catalyser le leadership et l'innovation en matière d'utilisation renouvelable des océans. Plus particulièrement, il permettra à des étudiants d'acquérir de l'expérience de travail auprès de WWF-Canada et, de concert avec l'Université Dalhousie, d'obtenir des bourses d'études en conservation des océans.

8 Dons en nature

Tout au long de l'exercice, WWF-Canada reçoit des dons en espace publicitaire et en temps d'antenne pour ses programmes de conservation, de même que des dons en services juridiques. Les valeurs approximatives de ces dons, basées sur les informations fournies par les fournisseurs de services respectifs, qui n'ont pas été comptabilisées dans les états cumulés des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et des fonds de fonctionnement spécifiques et de l'évolution des soldes des fonds, s'établissent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Sensibilisation à la conservation		
Changements climatiques	1 328	2 176
Financement et administration		
Fonds de fonctionnement	1 218	622

Pour l'exercice considéré, les dons en services juridiques se sont élevés à 56 \$ (100 \$ en 2013).

WWF-Canada

Notes annexes

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

9 Répartition des charges

Lors de la présentation des résultats financiers, diverses répartitions sont effectuées, de manière appropriée et cohérente, afin de refléter le coût estimatif des activités qui contribuent aux objectifs et aux résultats de WWF-Canada (voir la note 3 pour les critères de répartition).

Les charges de financement et d'administration figurant aux états cumulés des résultats et de l'évolution des soldes des fonds sont présentées après les répartitions suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Frais de marketing, de financement et de communication liés à la sensibilisation	3 400	3 407
Frais de soutien général liés à la mise en œuvre de programmes	1 018	1 109

10 Financement et administration

Les frais de financement et d'administration sont composés de frais de financement de 5 070 \$ (4 793 \$ en 2013) et de frais d'administration de 906 \$ (919 \$ en 2013).

11 Contrats de location

WWF-Canada prend en location du matériel de bureau et des locaux aux termes de divers contrats de location. Les paiements annuels futurs conformément aux contrats actuellement en vigueur s'établissent comme suit :

	\$
2015	372
2016	342
2017	321
2018	263
2019	275
Par la suite	1 019
	<hr/>
	2 592
	<hr/>

12 Opérations avec des membres du conseil

Les administrateurs de WWF-Canada ne reçoivent aucune rémunération de WWF-Canada pour leurs fonctions à titre de membres du conseil.

De plus, WWF-Canada n'a versé aucun paiement pour des produits ou services à des membres du conseil ou à des sociétés dont un membre du conseil est le propriétaire, un associé ou un cadre dirigeant.

(en milliers de dollars)

13 Risques financiers

Gestion du risque d'investissement

WWF-Canada investit dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres. Les gestionnaires de placements de WWF-Canada doivent respecter les politiques relatives à ces placements, lesquelles sont revues régulièrement par le comité d'audit, des finances et de placement. Les activités d'investissement de WWF-Canada l'exposent à divers risques, dont le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Les placements de WWF-Canada peuvent l'exposer au risque de marché, lequel s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

WWF-Canada gère le risque de marché auquel elle est exposée en évaluant régulièrement le rendement de chaque placement et en s'assurant que les gestionnaires de placements respectent les politiques d'investissement établies.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit découle de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des comptes débiteurs de WWF-Canada. WWF-Canada estime toutefois ce risque négligeable, étant donné les contreparties en cause.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que WWF-Canada soit incapable d'honorer ses engagements au moment où elle doit le faire. WWF-Canada gère ce risque en évaluant régulièrement ses besoins de flux de trésorerie et en veillant à ce que les gestionnaires de placements soient en mesure de dénouer des positions afin de combler ses besoins de liquidités.

